



Canada

**Régate pour classes olympiques CORK,
Championnats sénior de Voile Canada
Épreuve pour le classement mondial de
voile pour les classes olympiques
(100 points)**

**Épreuve de classement ILCA-NA
Championnat de l'Est Finn (3 jours)
49er & 49erFX Championnat Canadien**

17-21 août 2018
CORK/Sail Kingston
Kingston (Ontario) Canada

Avis de course

1 RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les « règles » telles que définies dans les *Règles de course à la voile*.
- 1.2 Les [prescriptions de l'autorité nationale canadienne](#) s'appliqueront. La prescription suivante peut exiger une préparation au préalable : RCV 46, *Personne responsable* : *Voile Canada prévoit que si la personne désignée responsable est ressortissante du Canada, elle doit être membre d'un club affilié à Voile Canada*

CORK/Sail Kingston
53 Yonge St. Kingston, ON, K7M 6G4
Phone: (613) 545-1322 Fax: (613) 548-3752 Email: sail@cork.org

- 1.3 L'Annexe P, *Procédures spéciales pour la règle 42*, s'appliquera.
- 1.4 Si le jury international est appelé à se prononcer, ses décisions seront sans appel, conformément à la RCV 70.5.
- 1.5 En cas de conflit entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais prévaudra.

2 PUBLICITÉ

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux des classes Laser Standard, Laser Radial (catégorie ouverte), Finn, 49er, 49er FX (catégorie ouverte) et I14 qui répondent à toutes les conditions de jauge de leur classe.
- 3.2 Les participants doivent répondre aux conditions d'appartenance à leur classe, avoir rempli une demande d'inscription et payé les droits d'inscription voulus avant le début de la compétition officielle.
- 3.3 Les participants admissibles peuvent s'inscrire en ligne (www.cork.org) ou par la poste (remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer au secrétariat de la régata).
- 3.4 Tous les concurrents de moins de 18 ans doivent fournir une DÉCLARATION PARENTALE signée avant le début des courses. Cette déclaration, ci-jointe, se trouve aussi sur le site web : <http://www.cork.org/wp-content/uploads/2011/06/Sail-Canada-Youth-Champs-Parental-Form.pdf>
- 4 DROITS À PAYER (nous acceptons VISA, MC, cartes de débit, mandats, traites bancaires et liquide)
 - 4.1 Ces droits comprennent les courses, un souvenir de la régata et des collations après les courses, ainsi qu'une participation aux droits d'utilisation des installations perçus par la ville de Kingston.
 - 4.2 Barème des droits d'inscription

Date	Montant	
Demande et droits d'inscription reçus au plus tard le 15 juillet 2018	Solitaire	239 \$CAD + 13 % TVH
	Double (4 jours)	359 \$CAD + 13 % TVH
Après le 15 juillet 2018	Solitaire	299 \$CAD + 13 % TVH
	Double (4 jours)	449 \$CAD + 13 % TVH

- 4.3 Dernier délai pour s'inscrire en ligne ou en personne et pour confirmer son inscription : le vendredi 17 août à 20 h. Toute confirmation d'inscription après cette date doit avoir l'autorisation de l'autorité organisatrice.

5 SÉRIES QUALIFICATIVES

Pour certaines classes, la régata pourra se composer d'une série qualificative et d'une série finale. La décision sera prise à la clôture des inscriptions, le vendredi 17 août.

6 PROGRAMME

Date	Heure	Description
Vendredi 17 août	Toute la journée	Ouverture du site aux compétiteurs. Les personnes qui voudraient arriver plus tôt doivent avoir l'assentiment de l'autorité organisatrice et pourront se voir imposer des frais à la journée.
	14 h – 20 h	Inspection des voiles et des cartes de membre pour les Laser Standard et Laser Radial au POH (<i>Sailroom</i>) Inscription et confirmation d'inscription au POH (bureau des inscriptions de CORK)
Samedi 18 août	8 h	Ouverture du secrétariat de la régata
	10 h	Réunion des entraîneurs
	10 h 30	Ouverture de la RCO CORK 2016
	12 h	1 ^{er} signal d'avertissement – toutes les flottes, autres par la suite
	Après les courses	Collation
Dimanche 19 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement de la prochaine course; autres par la suite
	Après les courses	Collation
Lundi 20 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement de la prochaine course; autres par la suite
	Après les courses	Collation Remise des prix Finn
Mardi 21 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement de la prochaine course; autres par la suite
	Après les courses	Collation Remise des prix aux Laser et Laser Radial, 49er, 49erFX

6.2 Nombre de courses

Classe/flotte	Nombre	Courses/jour
Laser, Laser Radial,	12	3
Finn	9	3
49er, 49er FX	16	4

6.3 Pour toutes les classes, pas de signal d'avertissement après 16 h le dernier jour de course.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de course seront disponibles à la confirmation d'inscription et pourront être affichées à : www.cork.org.

8 PRIX

En accord avec Voile Canada et les associations de classe, CORK décernera divers prix. Les trois premiers de chaque classe recevront un médaillon. D'autres prix pourront être décernés, selon le nombre de concurrents dans chaque flotte. Certaines associations de classe pourraient aussi décerner leurs propres prix.

9 ENTRAÎNEURS ET BATEAUX D'ENTRAÎNEUR OU BATEAUX ACCOMPAGNEURS

Les entraîneurs et les accompagnateurs doivent s'inscrire en personne et énumérer les concurrents et flottes qu'ils entraînent ou accompagnent à la section Notes/Commentaires. Un pavillon numéroté leur sera remis lorsqu'ils confirmeront leur inscription et doit flotter sur le bateau. Les entraîneurs sont invités à participer aux collations d'après-course. Il n'y a pas de droits d'inscription pour les entraîneurs, mais un dépôt de 20 \$ leur est demandé pour le pavillon. Les entraîneurs et les accompagnateurs sont tenus d'écouter le canal de course de CORK sur leurs radio VHF et de se rendre disponibles en cas d'incident de sécurité. Les entraîneurs sont attendus à la réunion des entraîneurs chaque matin.

10 AUTORISATION D'UTILISER PHOTOS ET VIDÉOS

En participant à la régata, les concurrents autorisent la publication, sans rémunération, de toute photo ou vidéo prises d'eux-mêmes ou du bateau sur lequel ils naviguent pendant la régata, dans tous les médias, et ce à des fins publicitaires, rédactionnelles ou d'information.

11 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

L'article 4 des Règles de course à la voile prévoit que « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. » En raison de sa nature, la voile est un sport qui est pratiqué dans des contextes imprévisibles et elle implique donc intrinsèquement des risques. En prenant part à l'événement, chaque concurrent accepte et reconnaît ce qui suit :

- a) Il est conscient des risques inhérents associés à ce sport et il accepte la responsabilité liée à son exposition et à l'exposition de son équipage et de son bateau à ces risques inhérents dans le cadre de l'événement.
- b) Il est responsable de sa sécurité et de la sécurité de son équipage, de son bateau et de sa propriété, qu'il soit sur l'eau ou à terre.
- c) Il accepte la responsabilité pour toute blessure, tout dommage ou toute perte dans la mesure où une telle situation a été causée par ses propres actions ou omissions.
- d) Son bateau est en bon état et équipé pour naviguer dans le cadre de l'événement et il est apte à y participer.
- e) Le fait que l'organisateur de l'événement fournisse une équipe de gestion des courses, des bateaux de patrouille et d'autres officiels et bénévoles ne le dégage pas de ses propres responsabilités.

La surveillance assurée par les bateaux de patrouille est limitée à l'aide qui peut être, particulièrement lors de conditions météorologiques extrêmes, assurée dans les circonstances.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout autre renseignement sur la façon de se rendre à CORK, la location de bateaux, les services d'équipement et les loisirs dans la région, consulter www.cork.org ou contacter le secrétariat de CORK par courriel (sail@cork.org) ou par téléphone (+1 613 545 1322).

Coprésident de la régata : Tim Irwin

Coprésident : Marianne Davis

Directeur de course principal : Pat Lymburner

Président du jury: Bruce Martinson

Des bateaux nolisés peuvent être disponibles - <http://www.cork.org/charter-boats/>

Prescriptions de Voile Canada :

https://www.sailing.ca/files/Prescriptions_de_Voile_Canada_RRS_2017_2020.pdf

Annexe 1

Application de RCV 46 pour déterminer l'admissibilité des concurrents canadiens aux épreuves de Voile Canada

Les concurrents canadiens sont tenus de présenter une preuve d'adhésion à Voile Canada pour confirmer leur admissibilité à la course. Les documents suivants sont acceptés comme preuve d'adhésion :

- Carte de membre de Voile Canada;
- Carte d'un club membre de Voile Canada;
- Lettre officielle ou document confirmant l'adhésion à un club membre de Voile Canada;
- Liste publiée des membres d'un club membre de Voile Canada
- Preuve d'adhésion à une autre autorité nationale membre de l'ISAF (MNA) *

Tout concurrent qui ne peut fournir aucune des preuves d'adhésion énumérées ci-dessus peut obtenir une carte de Droit à la course disponible au bureau des inscriptions moyennant certains frais. Une carte de Droit à la course n'est valable que pour la régates en question.

Cartes de membre de Voile Canada : décernées par les associations ou fédérations provinciales de voile qui les remettent aux clubs membres de Voile Canada, qui à leur tour les remettent à leurs membres.

Preuve d'âge – Les documents suivants sont acceptés comme preuve d'âge (requis au 3.2 de l'Avis de course :

- Passeport non expiré.
- Identification provinciale, par exemple : permis de conduire, carte d'assurance-maladie.
- Accréditation municipale portant photo, nom complet et date de naissance du concurrent.
- Accréditation scolaire portant photo, nom complet et date de naissance du concurrent.

La liste des clubs membres de Voile Canada peut être consultée à la section Organismes membres du site de Voile Canada.



Ce formulaire est requis pour tous les athlètes de moins de 18 ans. Il doit être signé par le père, la mère, le tuteur ou toute personne agissant en son nom (*in loco parentis*).

DÉCLARATION PARENTALE (père, mère, tuteur, personne agissant *in loco parentis* pour les participants aux épreuves de CORK

Nom du concurrent : _____

Classe : _____ Numéro de voile : _____

Déclaration du père, de la mère, du tuteur ou de la personne agissant en son nom (*in loco parentis*) :

Je confirme que je suis le tuteur légal de ce concurrent ou que j'ai été mandaté par celui-ci pour agir en son nom auprès du concurrent mineur ci-dessus. J'accepte la Décharge de responsabilité ci-dessous qui exclut le droit dudit concurrent mineur de réclamer une indemnisation dans certaines circonstances. Je confirme que ledit concurrent mineur est compétent pour participer à la régates. Je consens à ce qu'il se soumette aux procédures de dépistage de drogues et, si on lui demande, à ce qu'il fournisse un échantillon d'urine sous observation et pour analyse par un laboratoire accrédité.

Pendant la régates (cocher une case) :

Je serai responsable de ce concurrent tout au long la régates, et pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régates*.

La personne nommée ci-dessous, qui a accepté d'agir *in loco parentis* sera responsable du concurrent tout au long la régates, et pendant que le concurrent sera sur l'eau, sera disponible sur le site de la régates*.

Décharge de responsabilité :

Les concurrents sont responsables de leur sécurité, à terre et sur l'eau, et rien ne diminue cette responsabilité. Il leur appartient de décider si leur bateau peut supporter les conditions météo présentes. S'ils mettent leur bateau à l'eau et prennent la mer, les concurrents confirment que leur bateau peut supporter les conditions et qu'ils sont eux-mêmes capables de naviguer dans ces conditions. Aucune action des organisateurs ne peut diminuer la responsabilité des propriétaires et concurrents, ni engager la responsabilité des organisateurs en cas de perte, dommages, décès ou blessures corporelles attribuables à la participation du bateau à une course. Le terme « organisateurs » regroupe toutes les personnes qui contribuent au déroulement de la régates. La présence de bateaux patrouilleurs ne dégage pas les propriétaires et athlètes de leurs responsabilités.

Père, mère ou tuteur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone/cellulaire : _____

Personne agissant *in loco parentis* :

Nom : _____

Téléphone/cellulaire : _____

Signature : _____

**Site de la régates : autant à terre que sur l'eau.

N.B. : **Concurrent** : le terme est employé au masculin seulement par souci de concision, mais désigne autant une concurrente qu'un concurrent.



Régate pour classes olympiques

CORK 2016

19-24 août

Flotte :		
Voile n° :		CLUB DE VOILE :
Nom du barreur : Numéro ISAF : Numéro de Voile Canada :		Année de naissance : Sexe : Masculin/Féminin
Rue :		Ville :
PROVINCE/ÉTAT :		CODE POSTAL/ZIP :
PAYS :		TÉLÉPHONE :
COURRIEL :		Langue de préférence Français, Anglais (encercler votre choix) ou autre _____
Nom de l'équipier : Numéro ISAF : Numéro de Voile Canada :		Année de naissance : Sexe : Masculin/Féminin
Rue :		Ville :
PROVINCE/ÉTAT :		CODE POSTAL/ZIP :
PAYS :		TÉLÉPHONE :
COURRIEL :		Langue de préférence Français, Anglais (encercler votre choix) ou autre _____
Nom et numéro de cellulaire d'une personne à prévenir en cas d'urgence :		
MODE DE PAIEMENT		
Mandat ou carte de crédit pour l'inscription	Montant (TVH, 13 %, incluse)	Date :
CARTE : VISA _____ MC _____	NUMÉRO :	
DATE D'EXPIRATION : CODE DE SÉCURITÉ :	NOM INSCRIT SUR LA CARTE :	
SIGNATURE :		